

Formation 7h

B(78) vers B

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LA FORMATION DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES AUTOMATIQUE, QUI SOUHAITENT CONDUIRE DES VÉHICULES À CHANGEMENT DE VITESSES MANUEL.

Quelles formations ? À quel âge ? Pour quels coûts ? Quels programmes de formation ?

OBJECTIFS de la formation

À l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

QUAND PUIS-JE SUIVRE LA FORMATION ?

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez avoir obtenu votre permis de catégorie B boîte automatique.

CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE	
VEHICULE UTILISE	<ul style="list-style-type: none">• Catégorie B, à changement de vitesses manuel.• Appartenant à l'établissement.
ENSEIGNEMENT	<ul style="list-style-type: none">• La formation est pratique et individuelle.• Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.• La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite.• Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.



LA FORMATION de 7 heures

LE PROGRAMME DE FORMATION			
SEQUENCES	DUREE	INTITULE	CONTENU
Séquence 1	2h	Trafic nul ou faible	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre. Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
Séquence 2	5h	Conditions de circulation variées, simples et complexes	<ul style="list-style-type: none"> Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite. Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.



ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION POUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel

Cette attestation est délivrée en application de l'article 6 de l'arrêté du 14 octobre 2016 relatif à la formation requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel, par les titulaires du permis de conduire de la catégorie B limitée aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales.

Organisme

Raison sociale de l'établissement : _____
 N° SIREN ou SIRET : _____ N° d'agrément : _____
 Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral : _____
 Adresse : _____

Atteste que

Nom : _____ Nom d'usage : _____
 Prénom(s) : _____
 Né(e) le : _____ à : _____
 Adresse : _____

Obtention de la catégorie B du permis de conduire limitée à la conduite des véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales : _____
 Date d'obtention : _____ N° du permis de conduire : _____

A suivi les sept heures de formation complémentaire obligatoire

pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel.

Date de délivrance de l'attestation : _____

Signature du bénéficiaire de la formation : _____

Cachet de l'établissement ayant dispensé la formation : _____

Avertissement : Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.

N° 1794 01

Exemplaire titulaire

Votre BUDGET

Vous pouvez retrouver les tarifs de nos forfaits sur notre page d'accueil selon votre besoin.

Nous vous informons à titre indicatif que le prix de la prestation se situe approximativement entre 450€ et 590€ (entre 7h et 10h de conduite).